Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué
du 05/10/2017

Projet de loi de finances 2018 : 2600 postes en moins pour l'école de la confiance de M. Blanquer

Que fait le « ministre de la confiance » pour stopper l'hémorragie du recrutement des personnels titulaires ? Il supprime des postes.

Dans le dossier de presse du projet de loi de finances 2018 pour « *l'école de la confiance* », le ministre déclare que ce plan est « *un acte de confiance dans notre jeunesse, au cœur du rebond français.* »
Le quinquennat devait créer 54 000 postes censés colmater la suppression de 80 000 postes par le gouvernement précédent. Sur le terrain, ces postes sont invisibles : des classes qui ferment, d'autres qui sont surchargées (avec une moyenne de 30 élèves par classe en lycée…)
Les suppressions de postes, ce sont aussi des mutations impossibles dans certaines académies pour certaines disciplines et des personnels condamnés à rester titulaires de zone de remplacement à vie…Ce sont des concours fermés comme le CAPES interne de philosophie cette année.
Et le ministre annonce 2600 postes en moins. Alors que 50 000 élèves supplémentaires sont arrivés à la rentrée 2017 et 17 000 sont attendus pour la rentrée 2018 dans le second degré (note de la DEPP n°17.04 mars 2017.)
Il justifie cette décision en expliquant que seulement 88 % des postes au concours ont été pourvus lors de la précédente session. Parce que plus personne ne veut devenir personnel d'enseignement, d'éducation et d'orientation, il faut recruter encore moins de personnel ? Pour que les conditions de travail soient encore plus difficiles ? Pour que le nombre de postes pourvus continue à baisser ? Et il ose appeler cela un « budget sincère et responsable » ?

Que fait le « ministre de la confiance » pour les personnels en contrats précaires ? Il supprime leurs emplois.

Le ministre annonce « *10 900 nouveaux emplois d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) spécialisés, stables et professionnels* » complété par « *le contingent des contrats aidés du ministère [qui] permettra de renforcer cet accompagnement.* »
On aimerait faire confiance au ministre. Mais, à la rentrée 2017, 20 000 emplois aidés sont supprimés dans l'Education nationale. Ce sont aussi des contrats AED-AVS qui ne sont pas renouvelés… Avec des conséquences dramatiques…

Pour la Cour des comptes : « *L'Education nationale ne souffre pas d'un manque de moyens ou d'un nombre trop faible d'enseignants, mais d'une utilisation défaillante des moyens existants* »

Dans son rapport, daté du 4 octobre 2017 la Cour des Comptes expose des solutions (en réalité, une antienne répétée en 2013, en 2015…) : annualisation du temps de travail avec extension des missions au remplacement, bivalence, renforcement de l'autorité du chef d'établissement.
Ce qui n'est pas sans lien avec les annonces de JM Blanquer. Pour faire une école au rabais, il faut détruire le statut.

FO exige : la création des postes nécessaires, la réouverture des concours fermés notamment le CAPES interne de philosophie, un plan massif de titularisation des personnels contractuels, la défense inconditionnelle du statut général et des statuts particuliers de la Fonction publique.

SNFOLC
Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr